

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer



secrétariat général

direction
des Affaires
économiques
et internationales

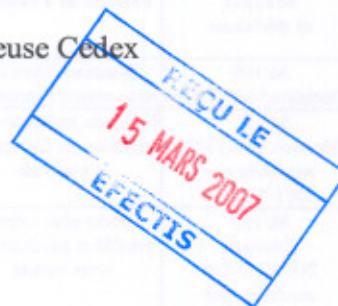
sous direction
du bâtiment,
des travaux publics
et des secteurs
professionnels

mission normalisation

Monsieur Michel LUCAS
Président d'Efectis France
Domaine de Saint-Paul
102, route de Limours
78471 Saint-Rémy-lès-Chevreuse Cedex

La Défense, le : 12 MARS 2007

Objet : Notification du CTICM et d'EFECTIS France
Réf : SDBTPSP / BN / 07.25



Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance d'une demande d'un organisme étranger relative au guide ETAG 018 pour les agréments techniques européens de produits de protection contre le feu. Cette demande s'inscrit dans le cadre des attestations de conformité délivrées pour le marquage CE de ces produits de construction et vise à s'assurer que le laboratoire Efectis France est bien notifié par l'Etat français.

Par la présente, j'ai l'honneur d'attester que le CTICM est notifié en système 1 d'attestation de conformité et que son sous-traitant pour les essais de résistance au feu de produits indiqués dans l'annexe jointe, agréé par les autorités françaises, est le laboratoire EFECTIS France de Maizières-lès-Metz. Ce laboratoire dispose du personnel, de l'organisation, de l'équipement et des matériels nécessaires et est accrédité selon la norme EN ISO 17025. Dans ces conditions, il peut être indiqué, de façon similaire à la pratique de certains pays européens, qu'Efectis France est un laboratoire notifié.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de la Mission Normalisation

Michel PERNIER

Tour Pascal A
92055 La Défense cedex

téléphone :
01 40 81 26 50

télécopie :

01 40 81 26 55

courriel : btp.daei
@equipement.gouv.fr

Copies : S. Arondel SQUALPI
R. Slama Représentant au CPC
H. Téphany DDSC

Annexe

Notification du CTICM pour lesquelles EFECTIS France est le sous-traitant pour les essais de résistance au feu et à ce titre peut être considéré comme laboratoire notifié.

Mandat et décisions	Famille de Produits	Sous-familles de produits selon usages	Normes harmonisées applicables	Système d'attestation de conformité
M/109 Décision 96/577/CE	Systèmes fixes de lutte contre l'incendie	Ventilateurs extracteurs de fumées et chaleur	NF EN 12101-3	Système 1
M/121 Décision 98/437/CE modifiée par 2001/596/CE	Finitions intérieures et extérieures des murs et plafonds	Kits de plafonds suspendus	NF EN 13964	Système 1
M/133 Décision 2000/245/CE modifiée par 2001/596/CE	Verre plat, verre profilé et produits de verre moulé	Verre de silicate sodocalcique, verre de silicate alcalino terreux, verre borosilicaté, vitrocéramique et verre à couche – pour utilisation dans un ensemble vitré spécialement destiné à servir de coupe feu/assurer une résistance au feu	NF EN 572-9, NF EN 1096-4, NF EN 1863-2, NF EN 12150-2, NF EN 1748-1-2, NF EN 13024-2, NF EN 1748-2	Système 1
M/133 Décision 2000/245/CE modifiée par 2001/596/CE	Verre plat, verre profilé et produits de verre moulé	Verre de silicate alcalino terreux trempé, vitrage isolant, verre trempé HST, verre feuilleté et verre feuilleté de sécurité – pour utilisation dans un ensemble vitré spécialement destiné à servir de coupe feu/assurer une résistance au feu	NF EN 1279-5, NF EN 14179-2, NF EN 14321-2, NF EN 14449	Système 1
Mandat EOTA (code DAEI : EOTA-13)	Produits de protection des structures contre le feu, calfeutrements et joints résistants au feu	Produits de protection contre le feu, revêtement réactifs (produits intumescents et non intumescents), Produits projetés et produits en plaques	ETAG 18 Parties 1 à 4	Système 1